

SI VOUS ENTENDEZ



LE SIGNAL DE LA SIRÈNE...

**...METTEZ VOUS
A L'ABRI...**



**...ÉCOUTEZ LA
RADIO...**



**OU REGARDEZ
LA TÉLÉVISION...**



VOUS POUVEZ ÉCOUTER LE SON DES SIRÈNES
SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE :

WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

rubrique

« A L'INTERIEUR »



« DÉFENSE

ET

SÉCURITÉ CIVILES »

cliquez sur :

« GESTION DES RISQUES »



« LES SYSTÈMES D'ALERTE »



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
Sous-Direction de la Gestion des Risques
Bureau de l'Alerte, de la Planification
et de la Préparation aux Crises

A QUOI SERVENT LES SIRÈNES ?

- ☞ A vous avertir que vous êtes exposés à un danger immédiat : nuage toxique, accident nucléaire, tempête, inondation, attaque aérienne etc...
- ☞ A permettre à chacun de prendre immédiatement les mesures de protection. L'alerte est ensuite confirmée par la radio ou la télévision.

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE :

 **IL EST IDENTIQUE PARTOUT EN FRANCE**

Début de l'alerte :

Trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant.



Attention, ne le confondez pas :

- ☞ avec le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois à midi (une minute 41 seulement),
- ☞ avec les signaux, plus brefs, définis pour les risques quotidiens : accidents, incendies (appel des pompiers),
- ☞ avec le signal « corne de brume » annonçant un risque imminent de rupture de barrage hydraulique

Fin de l'alerte :

Il n'y a plus de danger : la sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes

30 secondes



AU SIGNAL QUE FAUT-IL FAIRE ?

Mettez vous IMMEDIATEMENT à l'abri du danger.

Au cas général :

- ☞ Rejoignez sans délai un local clos,
- ☞ Arrêtez climatisation, chauffage et ventilation,
- ☞ Portez vous à l'écoute de la radio ou regardez la télévision : Radio France (France Bleu, France Info...), France 3, RFO, radios ou télévisions locales.

Dans quelques cas spécifiques (rupture de barrage, raz de marée, inondation brutale...), rejoignez un lieu sûr, c'est-à-dire non exposé au phénomène (par exemple un lieu en hauteur en cas d'inondation).

N'oubliez pas de disposer d'objets de première nécessité :

- une radio et une lampe de poche avec piles,
- de l'eau potable si pas d'accès à un point d'eau,
- des gobelets,
- des couvertures,
- des rubans adhésifs et ciseaux pour obturer toutes les ouvertures,
- des chiffons pour obturer les aérations,

- une trousse de premier soins et médicaments indispensables,
- un seau et des sacs en plastique si pas d'accès aux sanitaires,
- vos papiers d'identité (livret de famille, carte d'identité..).

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE :

- ☞ Rester dans un véhicule, 
- ☞ Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité),
- ☞ Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours), 
- ☞ Rester près des vitres,
- ☞ Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors,
- ☞ Allumer une quelconque flamme dans certaines situations (risques d'explosion), 
- ☞ Quitter l'abri sans consigne des autorités.

RAPPELEZ VOUS :

LA RADIO OU LA TÉLÉVISION EST VOTRE MOYEN D'INFORMATION POUR CONNAÎTRE LA SITUATION ET LES CONSIGNES DE SECURITE A SUIVRE.

Soyez patient : ne sortez pas, même si l'information vous semble longue à venir.